



Les webinaires de l'ANDPC

28 mars 2024
14h30 - 16h30

LES MÉTHODES ET FORMATS DE DPC :

2 - Les vignettes cliniques
et les tests de concordance
de scripts

Agence nationale du DPC

LES MÉTHODES ET FORMATS DE DPC :

2 - Les vignettes cliniques et les tests de concordance de scripts



Agence
nationale du

Programme

14h30

Les vignettes cliniques

une méthode de DPC essentiellement adaptée à la formation continue

15h30

Les tests de concordance de scripts

une méthode conçue pour la formation initiale et complexe à mettre en œuvre comme méthode d'EPP pour des professionnels en exercice

Intervenants

Les méthodes et formats de DPC :

2 - Les vignettes cliniques
et les tests de concordance
de scripts

Michèle LENOIR-SALFATI

Directrice générale de l'ANDPC

Diplômée en philosophie, sciences politiques et sciences des organisations, Michèle LENOIR-SALFATI a débuté sa carrière dans le milieu de la santé à l'AP-HP en qualité de responsable de formation au sein du Groupe Hospitalier Pitié-Salpêtrière et auditeur qualité.

En 1999, elle rejoint l'ANAES et la Haute Autorité de santé où elle a successivement occupé les fonctions de responsable de la mission formation puis de chef du service certification des établissements de santé.

En 2010, elle intègre la Direction Générale de l'offre de soins, d'abord en qualité d'adjointe au sous-directeur des ressources humaines puis de sous-directrice.

C'est dans ce cadre qu'elle conduit de 2014 à 2015 la réforme du dispositif de DPC. Elle est nommée en 2016, à sa création, à la tête de l'Agence Nationale du DPC, nouvelle structure en charge du pilotage du DPC dans la suite de la réforme.



Docteur Jean-Philippe NATALI

Directeur de la qualité du DPC

Riche d'un parcours professionnel qui combine expérience de terrain et conduite de politiques publiques dans les domaines sanitaire et médico-social, le docteur Jean-Philippe NATALI est titulaire d'un Diplôme d'Études Spécialisée (DES) de santé publique et médecine sociale (2014) et d'un Diplôme d'Études Spécialisées Complémentaires (DESC) de gériatrie (2015).

Il exerce à temps partiel comme praticien hospitalier dans une équipe mobile de gériatrie intra-hospitalière de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris.

Conseiller expert médical sur les politiques de l'autonomie des personnes handicapées et des personnes âgées de 2016 à 2019 à la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) du ministère des Solidarités et de la Santé, le docteur NATALI a participé aux travaux d'élaboration et de suivi de la Stratégie nationale de santé (SNS), du Plan national de santé publique (PNSP) et de la Stratégie de transformation du système de santé (STSS). Il a également travaillé sur la réforme du Grand âge et de l'autonomie. De 2014 à 2016, il a été chargé de mission médico-économique à la Fédération nationale des établissements d'hospitalisation à domicile (FNEHAD).

Directeur du développement et de la qualité du DPC au sein de l'Agence nationale du Développement Professionnel Continu depuis novembre 2019, il poursuit son action à la tête de la direction de la qualité et pilote la création et l'animation de la nouvelle mission d'expertise et de conseil médical auprès de la directrice générale.